



Christian Stoltz soutenu, de gauche à droite, par François Cardon, président du RCV, Didier Le Gars et Pierre-Alain Gachard, respectivement directeur général et directeur adjoint d'Ecodis.

### **Le joueur sud-africain du Rugby-club vannetais (RCV), Christian Stoltz, travaille à mi-temps chez Ecodis, à Saint-Nolff. Un premier « partenariat emploi » qui satisfait pleinement les trois parties.**

Christian Stoltz découvre à 33 ans le monde de l'entreprise. « Je n'avais jamais travaillé en dehors du rugby ». Arrivé en France en 2004, pour vivre de son sport, comme avant lui ses deux frères, le troisième ligne sud-africain a évolué à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), Massy (Essonne), Oyonnax (Ain), Limoges (Haute-Vienne) et Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

#### **Finie la sieste**

Pour la deuxième saison consécutive, il fait le bonheur du Rugby-club vannetais (RCV), qui vise cette année l'accession en Pro D2. Et depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il fait aussi celui d'Ecodis, cette entreprise nolféenne de 30 personnes qui conçoit et diffuse des éco-produits pour l'équipement de la maison et de la personne. Il y travaille l'équivalent de deux jours par semaine comme préparateur de commandes. « Ça se passe très bien. C'est juste un nouveau rythme à trouver : je ne peux plus faire la sieste tous les jours après l'entraînement, par exemple ! Mais ça fait du bien de s'ouvrir à un autre environnement ». De l'avis même de son entraîneur, il serait même devenu meilleur sur le terrain depuis qu'il travaille. « Peut-être parce que cela me permet de mieux me projeter dans l'après-rugby », exprime ce papa de deux jeunes enfants. Comme le rugby, son travail demande à la fois de la force et de la lucidité, pour ne pas se tromper dans les commandes et acheminer les palettes, qui sortent au rythme d'une cinquantaine par jour de l'entrepôt de Saint-Nolff.

#### **« Une autre culture »**

Outre son physique de déménageur et sa gentillesse, « il apporte à l'entreprise une autre culture, celle de son pays d'origine », souligne Didier Le Gars, le créateur et directeur général d'Ecodis, qui exporte aussi ses produits à l'étranger. « C'est la première fois que l'on réussit à aménager un poste pour un joueur avec une entreprise », se félicite François Cardron, le président du RCV, qui espère que l'initiative séduira d'autres partenaires potentiels. « Ecodis ne donne pas d'argent au club, il s'agit uniquement d'un partenariat emploi ». Dans ce cadre précis, le CDD de Christian Stoltz a été signé pour 18 mois, « mais le poste restera ouvert à d'autres joueurs du club », précise l'entreprise.

#### **Statut privilégié**

« Ce type d'emploi peut répondre aux attentes de certains joueurs, mais la majorité d'entre eux visent le statut de professionnel à 100 % », explique François Cardron. Sur les 30 joueurs sous contrat cette saison, seulement treize bénéficient de ce statut privilégié. Les autres sont encore étudiants, surveillants dans les établissements scolaires ou vendeurs en magasin de sport. Le capitaine de l'équipe, Clément Payen, a trouvé cette année un nouvel arrangement avec son employeur pour travailler à 80 % et pouvoir consacrer encore un peu plus de temps au rugby.